AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU VAL DE LOIRE ANGERS (Tél. 87-26-92)
(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, INDRE & LOIRE, VENDÉE, DEUX-SÈVRES, VIENNE)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. Cité Administrative, rue Dupetit-Thouars - ANGERS
C. C. P. Nantes 86-04-02

ABONNEMENT ANNUEL
15 F.

SUPPLEMENT N°1 AU BULLETIN N° 42 DE MARS 1964 - DEPARTEMENTS DE MAINE-et-LOIRE - INDRE-et-LOIRE- DEUX-SEVRES (SAUF REGION DE LA GATINE) - VIENNE - VENDEE - LOIRE-ATLANTIQUE

ARBRES FRUITIERS

AVERTISSEMENTS

TAVELURE DU POIRIER - Les projections d'ascospores sont commencées et des contaminations sont possibles lors des prochaines pluies, sur les arbres dont le stade de végétation est suffisamment avancé. En conséquence sur toutes les variétés ayant atteint ou dépassé le stade C - D (moment où le sommet des boutons floraux devient visible au sommet de l'inflorescence) effectuer un traitement. Attendre que ce stade soit arrivé pour faire ce premier traitement sur les variétés à débourrement plus tardif.

Ce traitement se confond donc, pour beaucoup de variétés, avec le traitement dirigé contre les contaminations par conidies, conseillé dans la note envoyée précédemment.

Dans la région de la Gâtine (département des Deux-Sèvres) attendre des informations de la Station pour faire ce premier traitement.

TAVELURE DU POMMIER - Les projections d'ascospores sont également commencées et des contaminations peuvent avoir lieu sur les variétés dont la végétation est suffisamment avancée. Toutes les variétés de pommiers ayant atteint le stade C3-D, devront donc recevoir leur premier traitement. Attendre que ce stade soit arrivé pour effectuer ce traitement sur les variétés à débourrement plus tardif.

Dans la région de la Gâtine (département des Deux-Sèvres) attendre les indications de la Station.

Contre ces deux tavelures, utiliser l'un des produits conseillés dans l'édition spéciale précédemment envoyée.

INFORMATIONS

OIDIUM DU POMMIER - Les premières conidies sont en cours de formation dans les bourgeons contaminés au cours de l'année dernière. Elles peuvent assurer l'extension de la maladie très rapidement. En conséquence, dès l'ouverture des bourgeons des variétés sensibles, un traitement copieux peut être effectué, avec l'un des produits indiqués dans l'édition spéciale précédemment envoyée.

CECIDOMYIE DES POIRETTES - Les dégâts de ce parasite sont généralement très locaux, mais parfois très graves. Dans les exploitations où des dégâts auront été constatés au cours de 1963, on pourra effectuer, lorsque les boutons floraux seront bien séparés dans l'inflorescence, un traitement avec une spécialité à base de D.D.T., d'H.C.H., de Lindane, ou de Parathion.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux
- J. DIXMERAS -

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles :
- R. GEOFFRION - J. BOUCHET -

TIRAGE DU 19 MARS 1964 - 2.900 Exemplaires - DLP 26-5-64 299511

Imprimerie de la Station d'ANGERS - Directeur-gérant : L. BOUYX